



Tribune libre

Expression de l'opposition

La Tribune Libre est un espace réservé à l'expression de l'opposition selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée du 19 novembre 2008. Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par le règlement intérieur approuvé par le conseil municipal le 1^{er} octobre 2020. La répartition de cet espace d'expression politique est faite à la proportionnelle du nombre de conseillers municipaux d'opposition, soit 150 signes par élu. Ainsi, le groupe « Territoires et Moissac Solidaires », composé de six conseillers municipaux, dispose d'un espace de 900 signes.

NB : la rédaction précise que la tribune est publiée telle qu'elle nous a été transmise.

Un budget sans projet, socialement régressif et dangereux pour l'avenir.

Après de longues semaines d'attente, l'extrême droite au pouvoir à Moissac a enfin présenté son budget, à la veille de la limite légale. Trois axes sont à retenir :

- aucun nouveau projet, aucune vision d'avenir ; on se contente d'entretenir l'existant
- une politique vis-à-vis du personnel qui consiste à favoriser les départs, à ne pas remplacer les partants et à pressuriser les employés restants
- une quasi disparition du budget réservé à la vie associative avec le risque de voir les activités sportives et culturelles s'étioler ou disparaître ; notre remarquable tissu associatif est mis à mal et pourrait disparaître.

Nous sommes aujourd'hui très inquiets pour l'avenir de la commune, pour son fonctionnement normal et pour les activités proposées à ses habitants.

Retrouvez nous sur : <https://territoires-et-moissac.fr/>